



Doctorat et visa chercheur-scientifique

Par **anyishi**, le **05/12/2012** à **13:03**

Bonjour à tous, rnrnJe sollicite votre aide car j'ai quelques questions qui restent malheureusement sans réponses...rnrnJe suis chinoise vivant en france depuis 2 ans maintenant, et je viens d'être diplômée d'un Master de Droit spécialité Environnement, je souhaiterais savoir plusieurs choses : rnrn- Est-ce que l'on peut avoir un Visa "Chercheur-Scientifique" pendant ou après avoir obtenu l'APS ?rnrn- Est-il possible de continuer avec un doctorat de Droit me permettant d'avoir un Visa "Chercheur-Scientifique" ?rnrn- Est-ce que le financement est obligatoire de la part de l'université ou de l'entreprise qui m'accueillera dans les recherches ? En effet, cela peut poser un problème et si je peux me financer toute seule et avoir un contrat de Doctorat, je préférerais...rnrnVoilà, je vous remercie et espère que vous pourrez m'aclaircir dans ses questions [smile3]